

Procès-verbal de la réunion n° 12 du Conseil d'Administration du 26 avril 2010

Présents : Mr. JP. Delchef (Président), Mmes F. Charneux, D. Sonveaux, Mrs J. Ringlet (Vice-Président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

Excusé : D.Doyen (raison privée) -M. Collard (raisons médicales)

Les membres du CDA souhaitent un prompt rétablissement à notre trésorier général.

1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 mars 2010

Le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2010, tel que publié sur le site le 12 mars 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

2.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 mars 2010

Le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2010, tel que publié sur le site le 26 mars 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

3. Suivi des décisions prises lors des réunions des 8 mars et 20 mars 2010

8.2. Différend entre des membres signataires d'un club

Le secrétaire général a été informé d'un différend existant entre des membres signataires d'un club de la province de Hainaut. Il propose de participer, en compagnie du Président du Comité Provincial, à la prochaine réunion extraordinaire des membres (anciens et nouveaux) de la direction de ce club. Il fera rapport ensuite au conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, les modalités de gestion du différend.

Le dossier est toujours en cours. Le SG a attiré l'attention de l'échevin des sports de la commune sur la proximité de l'AG de la province de Hainaut le 29/5. Le Secrétaire général suit le dossier.

4. Assemblée générale du 20 mars 2010

4.1. Approbation du procès-verbal de l'AG

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2010, tel que publié sur le site le 26 mars 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

4.2. Demande de modification du procès-verbal

Prenons acte de la remarque formulée par le Président de la commission législative. Une adaptation a été publiée sur le site.

4.3. Bilan de l'assemblée générale

D'une façon générale, les membres du CDA estiment que l'AG ne s'est pas déroulée dans des conditions optimales et, qu'un manque de confiance a été ressenti entre les différentes composantes de l'AWBB. Regrets également en ce qui concerne certaines propositions statutaires qui n'ont pas recueilli un écho favorable. Par ailleurs, beaucoup trop d'amendements ont été présentés alors qu'ils auraient dû être proposés à la commission législative avant l'assemblée générale.

De nouvelles modalités de gestion des modifications statutaires doivent faire l'objet de nouvelles réflexions.

4.4. Suivi des décisions de l'assemblée générale

PJ4 : la question n'est pas encore résolue, chacun restant sur ses positions. Toutefois après les travaux de la commission législative du 24 mars 2010, on s'orienterait vers la nomination par le conseil d'administration après avis de la commission ad hoc. Il est exclu que ce soit la commission qui nomme les candidats. Il serait inutile de proposer le candidat. Il y a commissionnement du dossier et la décision sera reportée à la prochaine assemblée générale.

PC56 : Une proposition sera faite prochainement

PA 70 : les textes relatifs aux compétences des nouveaux départements doivent être soumis à l'AG de juin 2010.

4.5. Echos de la réunion de la commission législative du 24 avril 2010

Il s'est avéré que l'ordre contenait beaucoup trop de points ont été présentés à l'AG de mars.

Il y aura une plus grande rigueur dans la gestion des intervenants lors des assemblées générales. Une dernière réunion des groupements des parlementaires doit avoir lieu après la dernière la commission législative et avant l'assemblée générale afin de prendre connaissance de la dernière version des modifications statutaires.

5. Assemblée générale du 12 juin 2010

5.1. Projets de rapports des départements

- Les PV des départements devront parvenir aux membres du CDA pour le 10/5 et seront examinés par les membres du conseil d'administration lors de la réunion du 17/5. Un modèle de présentation uniforme sera expédié aux membres par le président.

5.2. Publication et envoi de l'ordre du jour

- L'envoi et la publication de l'ordre du jour aura lieu le 21 mai, suite à la réunion du CDA qui aura lieu le 17/5 et celle de la commission législative qui aura lieu le 19/5

5.3. Organisation pratique

- La prochaine assemblée générale se déroulera à Jambes, dans la salle de conférence de l'ADEPS (1^{er} étage). L'organisation pratique a été évoquée.

6. Gestion du personnel

6.1. Dossier de Monsieur Slangen

La réponse du Conseil de l'intéressé est toujours attendue.

5.2. Situation du personnel à la comptabilité

Le problème est momentanément solutionné sur la base des décisions du conseil d'administration.

7. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration

7.1. Approbation de la fusion Novia – Dexia

Le secrétariat général étant en possession de tous les documents conformes, les membres du CDA décident d'approuver la fusion entre les deux clubs à l'unanimité. L'attention est attirée sur le respect du PC 53.3 qui précise : « . Si deux clubs, d'une division ne comportant qu'une seule série, désirent fusionner, la seconde équipe du nouveau club descendra dans la division immédiatement inférieure et il y aura un montant supplémentaire de cette division. »

Dans ce cas bien précis, s'il n'y a pas de montant de R 1 dames en nationale 1, il se pourrait que la R1 comporte 15 équipes.

7.2 Approbation de la fusion Espoir Woluwe – ARC Blue Devils

Le secrétariat général étant en possession de tous les documents conformes, les membres du CDA décident d'approuver la fusion entre les deux clubs à l'unanimité.

7.3. Approbation de la fusion R BC Waterloo – R. Waterloo 1815

Le secrétariat général étant en possession de tous les documents conformes, les membres du CDA décident d'approuver la fusion entre les deux clubs à l'unanimité.

7.4. Présence aux assemblées provinciales

En plus des membres du CDA de chaque province, du Président et du Secrétaire général, les membres suivants participeront aux diverses assemblées provinciales :

7 mai	: Liège	: José Nivarlet
21 mai	: Namur	: Bernard Scherpereel + Alain Geurten
28 mai	: Luxembourg	: Alain Geurten
29 mai	: Hainaut	: José Nivarlet
29 mai	: Bruxelles Brabant wallon	: Alain Geurten

7.5. Rapport de la réunion avec les présidents des CP du 22 avril 2010

But de la réunion : relayer les informations auprès des CP.

Modalités des montées & descentes : le seul interlocuteur officiel est Alain Geurten.

Les désistements des participations aux championnats seront publiés le 6 mai 2010 sur le site AWBB.

Les compétitions ligues 1 & 2, championnat interprovincial pupilles, les 3 c/3, compétition loisirs.

Présentation des ordres du jour des assemblées provinciales.

Constat : Les CP n'ont pas connaissance de leurs avoirs (le Hainaut avait pris ses renseignements)

Finance : Seul interlocuteur valable pour les CP : F. Geeroms.

Participation et collaboration aux étapes du summer tour

Création et mise au point en ce qui concerne l'établissement des diplômes à distribuer.

Problème de calendrier national et régional (grilles) à communiquer le plus rapidement possible.

7.6. Composition des staffs des équipes nationales jeunes

Le document remis en séance est lu et commenté. Les membres du CDA approuvent la composition des staffs des équipes nationales de jeunes.

7.7. Modalités d'octroi d'une licence en division 2 nationale messieurs

Les membres du CDA marquent leur accord sur le principe de la mise en place des modalités d'octroi des licences.

Le choix d'un réviseur d'entreprise extérieur qui traitera le questionnaire présenté aux clubs sera fixé ultérieurement.

7.8. Résiliation de la convention AWBB –VBL par la VBL au 30/6/2010

Les membres du CDA prennent connaissance du courrier reçu de la VBL.

Le Président et le secrétaire général sont chargés des contacts avec la VBL pour le renouvellement de cette convention.

7.9. Trophée Fair-play 2010

Le recensement total n'a pas encore été effectué. Actuellement, 4 gestes de fairplay ont été relevés. La remise du trophée aura lieu lors de l'AG de juin. La décision est reportée à la prochaine réunion du CDA.

Par ailleurs, le Président informe qu'il a participé à une présentation d'une exposition itinérante sur le fair-play. Il propose de reprendre cette exposition dans le cadre de diverses activités de l'AWBB.

7.10. Démission de G. Thomsin

Les membres du conseil d'administration ont pris acte de la démission reçue par courriel de Monsieur Thomsin.

7.11. Demande de dérogation pour un joueur pupille

Suite au mail reçu, le président propose d'analyser le dossier plus en profondeur et il est demandé une petite enquête supplémentaire. A. Kaison est chargé de collecter les informations.

7.12. Exercice du droit de réponse demandé par le groupe des parlementaires du Hainaut

Les membres du CDA décident de charger le Président et le secrétaire général d'élaborer un droit de réponse via le président du groupement des parlementaires du Hainaut.

8. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration

8.1. Dossier RPC Schaerbeek

Il s'agit d'une action introduite par le club contre les décisions des organes disciplinaires de l'AWBB. Décision du Tribunal : affaire remise au 27/4.

Entre-temps, le président a pris avec le club et a conclu une convention par laquelle la gestion du dossier revenait aux instances de l'AWBB moyennant le désistement d'instance.

Un dernier courrier du conseil du club est examiné en séance.

Au terme de l'examen du courrier, le CDA décide de relancer le dossier auprès du Procureur régional et de demander des compléments d'information au CP BBW sur cette rencontre.

8.2. Nomination de Emile Loze en qualité de membre ad hoc du CRJ le 12/4/2010

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination de l'intéressé comme membre ad hoc afin de siéger au conseil repris sous rubrique.

8.3. Nominations d'Alain Buchet et Hubert Collet en qualité de membres ad hoc du CJR les 20/3 et 25/3/2010.

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination des intéressés comme membres ad hoc afin de siéger au conseil repris sous rubrique.

8.4. Nomination de Simon Dierge en qualité de membre ad hoc des Conseils d'appel des 3 & 7/4/2010.

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination de l'intéressé comme membre ad hoc afin de siéger au conseil repris sous rubrique.

8.5. Nomination de Hubert Collet en qualité de membre ad hoc du CJR

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination de l'intéressé comme membre ad hoc afin de siéger au conseil repris sous rubrique.

8.6. Renomination d'Hubert Collet au CJP BBW

Etant donné que la limite d'âge n'est pas atteinte au 01/07/2010, la demande étant donc prématurée, le CDA ne peut accorder la dérogation et Monsieur Collet peut continuer à siéger sans autorisation pour la prochaine saison.

9. Préparation de la saison 2010 -2011

9.1. Composition des séries régionales

En fonction des informations à recevoir, il est décidé de faire jouer des barrages entre les clubs classés 7, 8 et 9 èmes de Régionale 1 afin de parer à toutes les éventualités. Le département championnat est chargé d'organiser ces rencontres.

Devant l'imprécision des informations relatives aux modalités de descente de 2ièmes régionales vers la première provinciale et compte tenu du fait que l'assemblée générale du 13 juin 2009 avait insisté pour que les séries de régionales 2 dames soient composées chacune de 14 équipes pour la saison 2010 – 2011, le conseil d'administration décide d'organiser, à titre préventif, un test match entre l'équipe classée 12ième dans la série A et l'équipe classée 13ième dans la série B.

9.1. Adéquation des calendriers nationaux, régionaux et provinciaux

Il est demandé au département compétition de prendre contacts avec les comités provinciaux et de leur transmettre les numéros de grille qui seront utilisés pour la confection du calendrier 2010 –2011.

9.2. Commission d'avis pour les clubs désirant participer aux compétitions Ligue 1 et ligue 2 féminines

Création d'un comité d'avis pour examen des dossiers présentés par les clubs.

Les membres du CDA décident de n'autoriser qu'une personne par club pour faire partie de ce comité. De plus, ils nomment, à l'unanimité, Monsieur José NIVARLET représentant du CDA dans ce comité.

Par ailleurs, à la demande des clubs, et pour respecter la cohérence avec les autres compétitions, les membres du CDA s'accordent pour que ces joueuses puissent disputer 3 rencontres par week-end comme les statuts le prévoient pour le championnat classique.

9.3. Volet financier de la R 2 messieurs (arbitrage, licence collective, droit d'inscription)

Les membres du CDA prennent connaissance du volet financier au sujet des :

- 1) droits d'inscription
- 2) indemnités d'arbitrage
- 3) Montant de la licence collective

Les montants, se situant logiquement entre les montants de R 1 et de P 1 seront publiés, après une dernière vérification par le trésorier général.

9.4. Animation 3 contre 3

Les membres du Conseil d'Administration décident que cette compétition sera réservée exclusivement aux pré-poussins.

Les membres du CDA décident de fixer le montant de la cotisation des nouveaux pré-poussins à 1 € à la condition que le club joue en 3 c 3.

L'option retenue sera de réserver une demi-journée par mois pour l'organisation de ces animations et d'y prévoir un nombre défini de rencontres de 3 contre 3, quel que soit le nombre d'équipes inscrites.

9.5. Compétition loisirs

Les membres du CDA réfléchissent à la possibilité d'organiser cette compétition

- qui serait réservée aux joueurs affiliés à l'AWBB
- qui se trouvent sur une liste « loisirs » mais qui ne jouent pas en championnat AWBB
- qui se déroulera sans arbitres
- sous le couvert des CP.

9.6 Dates de réunion calendrier (départements championnat – Coupes – Arbitrage)

Fixation d'une date pour une réunion commune entre les départements repris ci-avant pour établir un calendrier commun.

10. Rapport du secrétaire - général

10.1. Procédure de congés du personnel

Le secrétaire général présente la procédure à respecter par le personnel en matière de fixation des congés. Les membres du CDA approuvent cette procédure.

10.2. PM 12

Le nouveau système est en cours d'adaptation par Systemat sera opérationnel au 01/05/2010

10.3. Photos sur licences

Le résultat positif des essais d'impression des licences est présenté aux membres du CDA.
L'objectif est de ne plus produire la carte d'identité lorsque le joueur possède une licence avec photo.

Malheureusement, compte tenu du délai imparti pour l'encodage de l'intégration des photos, ce système n'entrera en vigueur que lors de la saison 2011-2012.

Pour cette saison (2010-2011), l'encodage sera progressif et les clubs qui présenteront les licences avec photos ne devront plus montrer la carte d'identité du joueur.

Un avis concernant l'intégration de ces photos (type, dimensions, type de fichier, n° matricule du membre) sera inséré dans la newsletter et une lettre du secrétaire sera établie pour informer les clubs du nouveau système mis en place.

Les membres du CDA approuvent le nouveau projet.

11. Rapport du trésorier général

11.1 Liste des clubs en défaut de paiement à la date du 26 avril 2010

Le président, en l'absence du trésorier général, communique les clubs en défaut de paiement à ce jour.

12. Départements

12.1. Département Arbitrage

12.1.1. Dossier Arbitre Antoine

Les membres du CDA prennent connaissance du rapport du département. Ils approuvent la décision prise.

12.1.2. Candidatures des commissaires en division 2 nationale

Les membres du CDA prennent connaissance du résultat des examens présentés par les deux candidats.

12.1.3. Désignation des commissaires des play-off régionaux

Le CDA accepte la liste, les indemnités, le système des désignations présentés par le département, en tenant compte de trouver la solution la moins onéreuse pour les clubs.

12.1.4. Liste des arbitres régionaux (18-23 ans)

Le responsable du département arbitrage communique le tableau du nombre d'arbitres dont l'âge est inférieur à 23 ans.

12.1.5. Arbitrage à 3 en division 2 nationale.

A l'heure actuelle, aucune décision de modification de la situation n'est prise à ce sujet.

12.1.6. Candidatures pour les arbitres FIBA

A la lecture d'un courrier reçu du responsable des arbitres de l'Ethias League, la FRBB, décide de ne pas présenter de candidat cette année, aucun arbitre ne correspond aux critères énoncés par la FIBA.

12.1.7. Classement des arbitres régionaux

Les membres du CDA prennent note du classement et marquent leur accord quant à la décision du département. La liste sera publiée après les play-offs.

12.2. Département Promotion

12.2.1. Summer Tour 2010

Les membres du CDA prennent connaissance du calendrier des journées, du matériel nécessaire, de l'encadrement et des préparatifs. Ils marquent leur accord dans le cadre du budget qui a été établi.

12.3. Département Egalité des chances

12.3.1. Rapport de la réunion du 14 avril 2010

La responsable du département commente le rapport qui a été adressé aux membres du CDA. Différentes questions sont posées.

En ce qui concerne les propositions de modification de l'article PC 56, la première option qui sera envisagée est de supprimer l'obligation des clubs masculins d'aligner uniquement des équipes de garçons et celle des clubs féminins d'aligner uniquement des équipes de filles.

12.4. Département Coupes

12.4.1. Bilan des finales des coupes AWBB 2010

Remerciements du président du département à tous les membres pour leur présence, au club d'Aera Excelsior Bruxelles, ainsi qu'aux équipes et supporters pour leur fair-play.

Bilan : sera finalisé pour la prochaine réunion

Diverses options sont évoquées pour optimiser l'organisation de cet important événement.

12.5. Département Championnat

12.5.1. Play-off régionaux

Le président du département présente le calendrier des play-off régionaux.

12.5.2. Modalités de la Summer League 2010

Il ne sera pas possible d'organiser cette compétition cette année compte tenu du fait de la mise en chantier d'autres compétitions et de l'absence du responsable.

12.5.3. Modalités de modifications de calendrier

Il est signalé et rappelé que SEUL, le site de l'AWBB est officiel. Il n'est pas normal que les infos circulent d'abord sur le site de Liège avant celui de l'AWBB.

12.5 Département médical

12.5.1. Composition de la trousse de secours

Les membres du CDA prennent connaissance du contenu de la boîte de secours reçu du président du département. Cette liste sera insérée sur le site AWBB et rappelé dans la newsletter.

13. Nouvelles de la FRBB

13.1. Prise de connaissance du procès-verbal de la réunion du CDA du 9 mars 2010.

Les membres du CDA prennent connaissance du procès-verbal.

13.2. Projet compétition espoirs de la BLB

Le projet ne peut être accepté au stade actuel par les membres du CDA de l'AWBB, les statuts, entre autres ne correspondent pas à la demande de cette ligue.

Le président est chargé de répondre officiellement à la BLB

13.3 Arbitres nationaux

Notre représentant au département demande s'il y a des nouvelles concernant les montées et descentes de et vers la nationale 1 (Ethias league).

Le président répond que le CDA de la FRBB est dans l'attente d'une proposition du département arbitrage de la BLB.

14. Divers

Jacques MONSIEUR : Réunion des Présidents des CP: les 24" seront appliquées à l'heure actuelle uniquement en D1

Dominique SONVEAUX : signale que certains clubs se plaignent du coût de l'association et propose d'écrire aux clubs (lettre du secrétaire) en signalant les retours financiers envers les clubs et la réalité des chiffres

Lucien LOPEZ : signale les problèmes rencontrés dans la liste des signataires du club Tournai Mini qui pourrait conduire à l'arrêt du club. Bernard SCHERPEREEL prendra les informations auprès du club et fera rapport.

La réunion se termine à 23h35

Jean-Pierre DELCHEF,
Président

Lucien LOPEZ
Secrétaire général